

Arrêté n°2021-181 portant nomination de Monsieur Marc GURGAND en qualité de directeur du département d'économie

Le directeur de l'École normale supérieure,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;

Vu le décret du 7 avril 2017 portant nomination de Monsieur Marc MÉZARD, directeur de l'École normale supérieure ;

Vu le règlement intérieur de l'ENS, notamment ses articles 17 et suivants ;

Vu l'arrêté n°2018-34 portant renouvellement de la nomination du directeur du département d'économie ;

ARRÊTE

ARTICLE 1: Monsieur Marc GURGAND, professeur rattaché à l'ENS, est nommé directeur

du département d'économie de l'École normale supérieure pour une durée de

quatre (4) ans en remplacement de Monsieur Daniel COHEN.

ARTICLE 2: Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} septembre 2021.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site intranet de l'ENS.

ARTICLE 4 : Le directeur de l'École normale supérieure est chargé de l'exécution du présent

arrêté.

Fait à Paris, le 01/09/2021

Le directeur de l'École normale supérieure



Marc MÉZARD